

Réf: Dossier 139450

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AJK COMPANY »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE PROGRAMME 5 B ENTRE 3, Lot 44, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AJK COMPANY »

Objet : ELEVAGE ET COMMERCIALISATION DE VOLAILLE, ACHAT ET VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE, ACHAT ET VENTE DE VEHICULE, IMPORT-EXPORT, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES LES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE PROGRAMME 5 B ENTRE 3, Lot 44, Ilot 4

Dirigeant(s) Mme KOYATE EPSE COULIBALY AIDA FARIMA

AMINATA (GÉRANTE), M COULIBALY IBRAHIM KHALIL
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06714 du 19/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68254/GTCA/RC/2022 du 19/12/2022

